

# Les amphis se vident à Caen, à cause du Covid

Le président de l'université avait prévenu : en cas de dégradation de la situation sanitaire, les capacités d'accueil pourraient être réduites sur les campus. C'est désormais une réalité.

Entretien

**Pierre Denise**, président de l'université de Caen-Normandie.

Qu'est-ce qui va changer à l'université de Caen à partir de lundi ?

Nous allons réduire les capacités d'accueil sur les différents campus. Face aux chiffres de cas de Covid qui ne cessent d'augmenter, nous avons décidé d'anticiper une décision qui, selon toute vraisemblance, va prochainement s'imposer à nous. En effet, il est très probable que le département soit bientôt classé en zone d'alerte renforcée.

Quels sont les critères qui vous incitent à le penser ?

Les derniers chiffres portés à notre connaissance évoquent un taux d'incidence (1) de 340 chez les jeunes âgés de 20 à 29 ans dans le département. À l'université, il est évalué à 180. Mais ce qui est plus inquiétant, c'est que ce taux atteint 110 chez les personnes de plus de 65 ans.

Concrètement, que va-t-il se passer sur les campus de l'université ?

Nous devons diminuer de moitié les capacités d'accueil dans la plupart des bâtiments. Sont concernés les amphithéâtres, les bibliothèques, les salles de cours, les locaux administratifs... Nous nous sommes réunis avec les directeurs de formation afin que chacun travaille sur les modalités de ce dispositif dans son établissement. Les étudiants ont été informés et les informations précises seront diffusées vendredi.

Tout le monde ne sera donc pas logé à la même enseigne ?

Tout cela dépendra des spécificités de chaque formation et du ratio entre le nombre d'étudiants et la taille des salles. Il est bien évident que si 20 personnes sont inscrites dans un cours, elles pourront le suivre en présentiel.

En revanche, les cours magistraux en droit, psycho, Staps ou mineur santé par exemple, ne pourront plus se dérouler comme avant. En les proposant en distanciel à 100 %, cela permettra de libérer les amphithéâtres pour les travaux dirigés.

Comment se dérouleront les cours ?

Nous sommes actuellement en phase d'installation d'équipements vidéos dans toutes les salles. Les cours seront filmés en direct. Pendant qu'une moitié d'étudiants y assistera, au maximum, les autres pourront la suivre en ligne. Ces cours seront également disponibles en téléchargement.

Pensez-vous être prêts dès lundi ?

Beaucoup d'UFR qui avaient une semaine de vacances pendant la Toussaint ont décidé de reporter l'autre semaine de travail en fin d'année. Cela leur laissera donc quinze jours pour perfectionner le dispositif.

Nous avons également acquis 450 ordinateurs que nous prêtons aux étudiants qui en font la demande. Tout le monde devrait être en capacité de travailler à distance.

Êtes-vous surpris par la tournure des événements ?

Non, pas vraiment. Nous nous y attendions. Et nous sommes satisfaits d'avoir eu la possibilité de fonctionner « normalement » pendant les huit premières semaines. Il était important pour les anciens lycéens de venir sur le campus et de découvrir leur nouvel environnement.

(1) Le taux d'incidence correspond au nombre de tests positifs pour 100 000 habitants. Pour rappel, le seuil d'alerte est fixé à 50 cas.

Propos recueillis par Jean-Philippe GAUTIER.



Dans certaines salles, les capacités d'accueil seront divisées de moitié à l'université de Caen.  
Ouest-France.